Département de la HAUTE-GARONNE

MAIRIE
DE
LA SALVETAT SAINT-GILLES
31880

MARCHE PUBLIC N° PI10 002

POUR UNE MISSION DE COORDINATION S.S.I

ACTE D'ENGAGEMENT SIMPLIFIE

Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)

Personne publique contractante :
Commune de La Salvetat Saint-Gilles, Hôtel de Ville, Place du 19 mars 1962 31880 LA SALVETAT SAINT-GILLES, représentée par son Maire – Philippe DAUVEL

Comptable public assignataire des paiements :
Monsieur le Trésorier de COLOMIERS, Place du Languedoc 31776 COLOMIERS CEDEX

Le présent marché porte sur **une mission de Coordination pour redéfinir le Système de Sécurité Incendie du Groupe Scolaire des 3 Chênes et des Petits Lutins.**

Procédure :

La présente consultation est lancée sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

Agissant pour le nom et le compte de : (intitulé et adresse de la société)

Après avoir accepté le Cahier des Clauses Administratives Particulières simplifié et son Annexe technique et produit les documents des articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics ;

m'engage à exécuter les prestations définies dans les documents sus-visés au prix global, forfaitaire et ferme de :

Montant total H T : .....

Taux de TVA : .....

Montant total TTC (en chiffre) : .....

Montan total TTC (en lettres) : .....

.....

.....

Le délai de livraison des matériels est proposé par le candidat en annexe du présent acte d'engagement.
Le délai d'exécution des prestations débute à la date de notification du marché.

Le paiement est à effectuer au compte suivant **(joindre un RIB)** :

- du compte ouvert au nom de .....

- sous le numéro .....

- code banque ..... code guichet ..... clé .....

- à .....

Pour les commandes supérieures à 50 000 € HT :

☐ le fournisseur accepte l'avance forfaitaire

☐ le fournisseur refuse l'avance forfaitaire

(cocher la case utile)

Fait à :

Date, signature et cachet commercial :

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement :
La personne responsable du marché
A La Salvetat St-Gilles, le

Le Maire

PH. DAUVEL

Reçu notification du marché le :

ANNEXE N° 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT
DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Le candidat établira une proposition de prix faisant apparaître le détail des prix en euro HT des matériels conformément à l'annexe technique du CCP, le prix total en euro HT, le montant de la TVA et le prix total en euro TTC.

Désignation :	Durée des phases	Qualité intervenant	Temps passé en heures	Taux horaires	Total
Phase 1- conception : 1. rapport synthétique de reconnaissance et d'état des lieux 2. concept de mise en sécurité 3. cahier des charges fonctionnel 4. mission complémentaire.					
Total phase 1					
Phase 2-réalisation					
Total phase 2					
Phase 3-réception 1. établissement et mise à jour du dossier d'identité du SSI 2. rédaction du PV de réception technique					
Total phase 3					
Total HT phases 1,2,3					
TVA 19.6					
Total TTC					

Fait à ....., le .....

Signature et cachet de la Société

ANNEXE N° 2 A L'ACTE D'ENGAGEMENT
DELAI DE LIVRAISON

Le candidat devra indiquer le délai qu'il s'engage à respecter pour livrer les matériels objet du présent marché.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à ....., le .....

Signature et cachet de la Société

ANNEXE N° 3 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

GARANTIE ET MAINTENANCE

A- Le candidat mentionnera les conditions de garantie de base :

.....

.....

Et précisera :

B1 – conditions de garantie sur site de trois ans pièces et main d'oeuvre :

.....

.....

.....

B2 – conditions de la maintenance sur site

.....

.....

.....

et notamment :

B2.1- Dans le cadre de la garantie :

- délais d'intervention et de remplacement du matériel défectueux

- Nom et adresse du SAV

B2.2- **Hors** garantie :

- délais d'intervention et de remplacement du matériel défectueux

- coût des interventions, déplacement compris

- Nom et adresse du SAV

Fait à ....., le .....

Signature et cachet